

Revermont-Bugey

FILIÈRE FORÊT-BOIS / Retour sur l'assemblée générale de Fibois 01 le 23 juin à Châtillon-sur-Chalaronne et la signature du Pacte Bois-Biosourcés, démarche innovante des maîtres d'ouvrage et collectivités.

Collectivités et aménageurs s'engagent dans la construction bas carbone

L'un des temps forts de l'assemblée générale de Fibois 01, vendredi dernier, était la signature du Pacte bois-biosourcés. Dans la lignée des pactes déjà lancés en régions Ile de France et Grand Est, le pacte bois-biosourcés AuRA invite tous les maîtres d'ouvrage publics comme privés, ainsi que les aménageurs, à s'engager à favoriser la construction en bois et biosourcés dans leurs projets de construction et de réhabilitation avec des objectifs chiffrés et concrets sur une période définie. Après une première série de signatures lors du Congrès de l'Union sociale pour l'habitat à Lyon le 27 septembre dernier (quatorze signataires maîtres d'ouvrage privés) ainsi que lors du salon BePositive à Lyon en mars 2023 (treize signataires en majorité publics), c'était au tour de Jean-Yves Flochon, vice-président du Département de l'Ain, Isabelle Dubois, présidente de la Communauté de communes de la Dombes, et Marc Péchoux, maire de Trévoux, d'acter officiellement leur engagement dans la démarche. L'occasion de témoigner sur leur expérience de l'utilisation du bois et sur les raisons de leur engagement. « Nous avons fait de la forêt une de nos priorités de mandat, redira Jean-Yves Flochon. Il est important de la préserver car c'est une ressource essentielle pour l'économie de notre département et la réduction de l'empreinte carbone. Les solutions en bois biosourcés représentent jusqu'à 60% d'émissions de gaz à effet de serre en moins par rapport à des solutions traditionnelles. Je me réjouis de la signature de ce pacte qui engage bailleurs sociaux, collectivités, promoteurs immobiliers et aménageurs ».

Pour Isabelle Dubois, « construire des bâtiments durables et exemplaires est l'une des priorités du mandat. Des bâtiments en cours de réalisation, comme la recyclerie de Châtillon-sur-Chalaronne et la crèche de Neuville-les-Dames, sont construits en bois régionaux et matériaux biosourcés. Une volonté affirmée à notre échelle de participer au développement de la filière bois, tout en contribuant à la création d'emplois locaux ». À Trévoux, c'est en bois que le Centre technique municipal a été construit en 2011. Dans l'écoquartier des Orfèvres, la nouvelle école du Fil d'or est en bois/paille et plusieurs bâtiments de logements utilisent également le bois. La commune a également un projet de halle sur le bas port qui sera réalisée elle aussi en bois. En septembre 2023, la SPL (Société publique locale) Terrinnov (engagée dans la transition écologique via le développement d'un quartier bas carbone, la création d'un réseau de chaleur renouvelable, la prescription de l'utilisation de matériaux biosourcés...) signera à son tour le pacte.

Construire une ressource forestière pour l'avenir

Fibois 01, interprofession de la filière forêt-bois de l'Ain, pilote deux fonds territoriaux qui aident les propriétaires publics et privés à financer des travaux d'amélioration de leurs peuplements forestiers : reboisement, complément de régénération naturelle, dégagement de semis, entretien de plantations. Elle accompagne également les collectivités locales concernées dans l'évolution et la



(De gauche à droite) Norbert Héritier, président de Fibois 01, Isabelle Dubois, présidente de la Communauté de communes de la Dombes, Marc Péchoux, maire de Trévoux et Jean-Yves Flochon, vice-président du Département de l'Ain, lors de la signature du Pacte Bois-Biosourcés.



Précédant l'assemblée générale de Fibois 01, la visite commentée du chantier de la recyclerie de Châtillon-sur-Chalaronne, par l'équipe de maîtrise d'œuvre, Tekhné architectes. Un projet qui se veut avant tout « frugal, et dont la conception vise l'optimisation de la quantité de matière tout en favorisant l'emploi des ressources locales ». À la clé : valorisation de la terre du site (mur d'enceinte en pisé et enduits intérieurs), une structure 100% en bois massif et bardage en bois des Alpes, isolants biosourcés en fibres végétales et textiles recyclés fabriqués à 60 km du chantier. Montant des travaux : 3,9 M€. Dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage, la Communauté de communes de la Dombes a sollicité deux subventions, du Département (45 000 € pour l'utilisation de bois local) et de la Région. Livraison : fin 2023.

reconstruction de ces outils financiers. Ainsi, grâce au Fonds local Bugey, près de 400 ha de travaux ont pu être réalisés en 2022, dont 40 ha de plantations pour un montant d'investissement global de 510 000 € et des aides versées à hauteur de 160 000 €. Le Fonds local Plaine et bocage de l'Ain a soutenu quant à lui 46 ha de travaux, dont 24 ha de plantations, pour un montant d'investissement de 170 000 € (82 000 € d'aides versées). Pour ces deux dispositifs : taux d'aide de 60% dans la limite d'un plafond de dépenses à l'hectare avec possibilité d'un taux bonifié de 10% pour les dossiers de plantations mettant en œuvre quatre essences forestières ou plus. Tous les dispositifs de reboisement et d'amélioration des peuplements forestiers existant au niveau national et régional sont à retrou-

ver sur : www.plantonsdesarbres.org

Accompagner les entreprises de travaux forestiers

Fibois 01 se félicite des résultats en nette augmentation en matière d'accompagnement à l'installation des ETF et à l'aide à l'investissement. Une dizaine de personnes ont été accompagnées entre juillet 2022 et juin 2023 dans leur installation ; et près de 40 entreprises de l'amount (ETF, exploitants forestiers) ont été conseillées et accompagnées dans leur recherche de financement à l'investissement dans le cadre des dispositifs d'aide mis en place par le Département (Livres Blanc), la Région et l'Europe (Feader), l'Etat (ESPR de l'Ademe). C'est aussi le déploiement de formations Santé

sécurité au travail (une douzaine de participants en février à VisioBois), et la visite d'un chantier de débardage par câble-mât en décembre à Maillat.

« Vis ma vie de bûcheron » : un succès

Dans l'objectif de « multiplier les espaces de dialogue entre grand public et professionnels de la forêt », Fibois 01 reconduit chaque année des visites de chantiers forestiers « Vis ma vie de bûcheron ». En juillet et août 2022, sept visites ont attiré 140 personnes, aussi bien en forêts publiques que privées, en plaine et dans le Bugey, avec démonstrations d'abattage manuel, mécanisé, débardage..., permettant de mieux comprendre l'importance des interventions humaines pour la gestion durable des forêts. Le programme de l'été 2023 (en cours d'élaboration) sera prochainement disponible sur www.fibois01.org ou sur www.vismaviedebucheron.org

Patricia Flochon

Livre Blanc, une enveloppe de 820 000 € par an

Le Livre Blanc est prolongé jusqu'en 2025. Le Département alloue une enveloppe de 820 000 € par an à la filière forêt-bois Aindinoise. Le Département intensifie et prolonge le dispositif du Livre Blanc avec de nouvelles actions structurantes (gestion foncière dans le cadre du changement climatique, valorisation de la ressource, morcellement, emploi et recrutement, communication grand public). Dans la continuité des Assises départementales de la forêt et du bois menées en 2021 et 2022, le Département a également lancé un concours pour concevoir des réalisations matérielles ou immatérielles en utilisant les bois dépréciés, bois scolytés. Vingt-et-une entreprises se sont portées candidates et son accompagnement dans la réalisation de leur projet. Remise des prix prévue le 13 octobre 2023 dans le cadre du Salon des maires de l'Ain.

Autoconsommation

Batterie virtuelle

Tél. 03 85 51 40 48
www.planete-plus.fr